

ANGES-GARDIENS, QUE DES PAROLES ?

Le vendredi 27 mars, notre comité de négociation FSSS-CSN se présentait devant le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) avec la ferme intention de convenir rapidement des mesures d'urgence dont tout le personnel du réseau [a grandement besoin](#) pour traverser la crise liée à la COVID-19. On parle ici de la mise en place de mesures portant principalement sur la santé et leur sécurité au travail.

Malheureusement, force est de constater que les représentants du CPNSSS n'ont pas démontré la même détermination à convenir de telles mesures dans les meilleurs délais. Tout au plus, se sont-ils engagés à faire cheminer nos messages auprès du gouvernement.

Nous n'avons certainement pas senti, à la table de négociation, le même sentiment d'urgence que celui que nous avons à l'égard notamment de la santé et de la sécurité de nos membres dans la crise actuelle.

Alors que le premier ministre clame sur toutes les tribunes qu'il souhaite conclure des ententes avec les syndicats dans de courts délais et qu'il multiplie les déclarations d'amour à l'égard des « anges-gardiens », cela ne se reflète pas dans nos discussions avec les représentants patronaux.

Dans le contexte d'une crise extraordinaire, nous nous sommes montrés des plus conciliants, conscients que notre priorité collective doit être la bataille contre la COVID-19.

Mais il y a urgence d'agir ! Nous ne pouvons attendre plus longtemps ! Des femmes et des hommes mette en danger leur santé, voire leur vie, au quotidien !

Nous sommes fièrement, chaque jour, au front. Nous faisons chaque jour la démonstration de notre engagement. Nous nous attendons à ce que notre employeur, le gouvernement du Québec, le reconnaisse, et pas seulement qu'en paroles mais aussi en gestes.

Nous entendons interpeller prochainement directement la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann afin de clarifier l'intention véritable du gouvernement.